

## APPENDICE No 6

que l'on peut obtenir une plus grande chaleur dans les fournaies actuelles qu'avec l'anhracite. Lorsque vous dites que les fournaies sont conçues pour l'anhracite, vous faites erreur. Une fournaie n'est pas établie pour l'anhracite, ce n'est qu'une boîte à feu pour y jeter le charbon.

Le TÉMOIN: Il peut en être ainsi.

M. PRATT: On pourrait se servir des mêmes appareils de chauffage pour ce charbon que pour n'importe quel autre.

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un a-t-il d'autres questions à poser?

M. LOGAN: Je crois que c'est tout.

Le PRÉSIDENT: Avant que le comité s'ajourne, j'aimerais dire que M. Knox a proposé qu'il soit fourni à chaque membre de ce comité une copie des témoignages donnés devant le comité du Sénat. On vient de me dire qu'on est à transmettre six séries complètes des dépositions. On me dit qu'on a fourni à chaque député une copie des témoignages jusqu'à date, par l'entremise du bureau de poste.

M. LOGAN: C'est exact, monsieur le président. J'ai parlé ce matin dans l'interrogatoire du témoin, relativement au carburateur Robb, un dispositif par le moyen duquel on peut obtenir de meilleurs résultats de la combustion du charbon dans les fournaies. M. Robb est à Montréal, et il consent à se présenter ici et à déposer quand nous voudrions le faire venir. Je pense que ce serait une bonne chose que de le faire venir. Je vais donc proposer qu'il soit appelé comme témoin.

Le PRÉSIDENT: Quel jour recommanderiez-vous?

M. LOGAN: N'importe lequel.

Le PRÉSIDENT: Nous pourrions lui demander de venir mardi.

M. LOGAN: Très bien. Je vais vous donner son adresse. Son nom est Roland W. Robb.

Le PRÉSIDENT: Nous allons ajourner maintenant jusqu'à mardi matin prochain, à onze heures.

(Le comité s'ajourne jusqu'à mardi, le 22 mai 1923, à onze heures du matin.)

CHAMBRE DES COMMUNES,

SALLE DE COMITÉ N° 429,

MERCREDI, le 23 mai 1923.

Le comité spécial permanent choisi sur les mines se réunit à onze heures du matin, M. Carroll au fauteuil.

M. R. W. ROBB est appelé et assermenté.

*Le président:*

Q. Monsieur Robb, quelles sont vos fonctions?—R. Je suis le gérant de district de la Robb Engineering Works et gérant de la Robb Coal Carburator Company.

Q. Où sont leur bureau et siège social?—R. Notre siège social est à Amherst, Nouvelle-Ecosse; j'ai mon bureau à Montréal.

*M. Logan:*

Q. Monsieur Robb, avez-vous fait l'étude de la consommation économique du combustible pour les usages domestiques?—R. Oui, cela fait partie de mon commerce.

[M. R. W. Robb.]